



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1706

Attribution d'une subvention de 32 000 euros à l'association "CMTRA" pour l'organisation du festival "les Jeudis des musiques du monde" les 7, 14, 21 et 28 juillet, et les 20 et 26 août 2022 - Approbation d'une convention

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1706 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 32 000 EUROS A L'ASSOCIATION "CMTRA" POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "LES JEUDIS DES MUSIQUES DU MONDE" LES 7, 14, 21 ET 28 JUILLET, ET LES 20 ET 26 AOUT 2022 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) organise la 25^{ème} édition du festival Les jeudis des musiques du monde les jeudis 7, 14, 21 et 28 juillet, ainsi que les 20 et 26 août 2022.

Le CMTRA créé il y a 30 ans, a pour principal objet la promotion et la valorisation des musiques traditionnelles et du monde. Structure pionnière dans la reconnaissance des musiques de l'immigration, le CMTRA est à l'écoute de la diversité culturelle des territoires ruraux et urbains. Il anime un réseau régional qui réunit amateurs et professionnels autour de la pratique, la transmission, l'étude et la découverte des musiques traditionnelles, des musiques du monde et des cultures de l'oralité.

Labellisé « Ethnopôle » par le Ministère de la culture et de la communication et accrédité au titre de la Convention Unesco pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, le CMTRA est un pôle de médiation scientifique, de ressources documentaires et de recherches collaboratives sur le thème « Musiques, Territoires, Interculturalités ».

L'association produit et organise chaque année l'événement « les Jeudis des musiques du monde », devenu un festival de référence pour la nouvelle scène des musiques du monde.

Cette nouvelle édition se tiendra comme chaque année dans le Jardin des Chartreux, Lyon 1^{er}. De par sa programmation et son format, elle défend des valeurs de découverte musicale, rencontres interculturelles, soutien à la scène régionale, diversité des publics et accessibilité.

Le festival proposera à nouveau la gratuité à son public, dans un souci d'égalité et de promotion de la musique pour tous. Des espaces de présentation des activités de l'association du CMTRA, comprenant des boîtes d'appel à dons, seront de nouveau installées dans l'enceinte du festival, la sensibilisation du public aux enjeux des activités culturelles étant plus que jamais d'actualité.

Le thème sera différent chaque jeudi, proposant des groupes régionaux représentant la richesse de la création inspirée des musiques traditionnelles et la diversité culturelle de nos territoires. La programmation du festival n'est pas actée, mais les thématiques envisagées sont les suivantes : Océan indien, Congo électrique, Voix des steppes, Afghanistan, Musique des Alpes, Le violon dans tous ses états, Bal intergalactique.

Depuis 2017, le tri des déchets et la sensibilisation du public à cette démarche sont organisés par l'association la Maison de l'économie circulaire qui occupe le bâtiment au

cœur du jardin des Chartreux : son implication durant le festival permet de créer du lien entre les habitants du quartier et la vie du jardin des Chartreux durant toute l'année.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 35 000 euros pour l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel s'élève à 143 100 euros.

En 2021, pour l'organisation de la 24^{ème} édition, le CMTRA a reçu une subvention de 32 000 euros de la Ville de Lyon, par la délibération n° 2021/816 du Conseil municipal du 27 mai 2021.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 32 000 euros au CMTRA pour l'organisation de la 25^{ème} édition du festival « les Jeudis des musiques du monde ».

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

Les conditions et les modalités de versement de cette subvention sont formalisées par une convention jointe au rapport.

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu la délibération n° 2021/816 du Conseil municipal du 27 mai 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 32 000 euros est allouée à l'association CMTRA pour l'organisation du festival « les Jeudis des Musiques du Monde », les jeudis 7, 14, 21 et 28 juillet, et les 20 et 26 août 2022.
- 2- La convention mixte établie entre la Ville de Lyon et l'association CMTRA est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET